



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

*_**



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

_

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

_

FILIERE : Sciences de l'Education

MEMOIRE DE MAITRISE

(En Sciences de l'Education)

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET L'INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE DES JEUNES BENINOIS : CAS DU COLLEGE L'ESPERANCE DE LOKOSSA

Présenté et soutenu par :

- Séraphin AGBOTOFIO
- Eric Modeste Guy SOMAKPO

Sous la direction de :

M. Emmanuel M. DAVID GNAHOUI
Docteur en Education Comparée et Internationale

Année Académique 2014-2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	8
INTRODUCTION.....	9
PREMIERE PARTIE : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	11
CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE.....	12
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE	30
CHAPITRE III : CADRE PHYSIQUE.....	34
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET	
INTERPRETATION DES RESULTATS.....	37
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES	38
CHAPITRE V : INTERPRETATION DES RESULTATS	47
CHAPITRE VI : PLAN D’ACTION	53
CONCLUSION.....	55
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	57
ANNEXES	59
TABLE DES MATIERES	68

- A notre chère épouse Baikissou Modoukpè AWO
- A nos enfants Wilfried, Roméo, Ninon, Aymar, Maryse

Séraphin

- A notre très chère épouse Agathe TONOUKOUIN
- A nos enfants Deo-Gratias, Carine et Appoloni

Eric

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à notre formation ou qui nous ont aidés dans la réalisation de notre recherche et dans la rédaction de ce mémoire.

Nous tenons particulièrement à exprimer notre gratitude à :

- notre Directeur de mémoire, Docteur Emmanuel DAVID-GNAHOUI.

Les nombreux sacrifices qu'il a consentis pour suivre avec une attention toute particulière la préparation et la rédaction de ce document et les conseils judicieux qu'il nous a donnés, dénotent la générosité d'un intellectuel à la fois maître et serviteur.

- tous les enseignants du Département de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université d'Abomey-Calavi qui ont contribué à notre formation et à toutes les autorités administratives de ce département ;
- monsieur Nacthigal D. SOGLOHOUN, spécialiste des Sciences de l'éducation et de la formation ;
- monsieur Sènanou Komi KOUSSINDE professeur Certifié de Philosophie, Chef Service des Ressources Humaines à la Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes du Mono et du Couffo ;
- monsieur Lazare AGBLAKA psychopédagogue, enseignant à l'Ecole Normale des Instituteurs de Dogbo ;
- toute l'administration du Collège l'Espérance de Lokossa ;
- toutes nos familles ; pour le soutien et l'encouragement.

Séraphin et Eric

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Répartition des élèves dans l'échantillon	31
Tableau II: Répartition des enquêtés selon la filière.....	32
Tableau III: Tableau évolutif des effectifs de l'Enseignement Technique au COEL ..	35
Tableau IV: Répartition des admis par année.....	36
Tableau V : Répartition des enquêtés par tranche d'âge et selon le choix des séries...	38
Tableau VI : Répartition des enquêtés selon la filière choisie.....	39
Tableau VII: Répartition des enquêtés suivant l'année d'entrée au COEL.....	40
Tableau VIII : Comment avez-vous connu le COEL ?.....	40
Tableau IX: Qu'est-ce-qui vous a motivé à vous inscrire au COEL ?	41
Tableau X: Le collège répond-il à vos attentes ?.....	41
Tableau XI: Comment trouvez-vous le cadre de formation ?.....	42
Tableau XII: Comment trouvez-vous les cours dispensés au COEL ?.....	42
Tableau XIII: Que pensez-vous de l'attitude des enseignants du COEL de façon générale ?	43
Tableau XIV: Comment qualifiez-vous les relations que vous entretenez avec les enseignants du COEL ?.....	43
Tableau XV: Vous arrive-t-il de partager avec eux certaines de vos difficultés ?	44
Tableau XVI: Quelles impressions avez-vous sur le programme de formation de l'enseignement technique ?.....	44
Tableau XVII: Avez-vous remarqué des innovations que vous aimeriez que COEL adopte ?	45

Tableau XVIII : Quelles sont vos impressions sur le système de gestion mis en place
par les promoteurs de COEL ?..... 46

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

Bac : Baccalauréat

BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles

BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CARDER : Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural

CEREQ : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle

COEL : Collège l'Espérance de Lokossa

CPAL : Collège Polytechnique Akossou de Lokossa

Eff : Effectif

ENIAB : Ecole Nationale des Infirmiers et Infirmières Adjoints du Bénin

EPT : Education Pour Tous

ET : Enseignement Technique

ETFP : Enseignement Technique et la Formation Professionnelle

ETP : Enseignement Technique et Professionnel

INMES : Institut National Médico-Social

INRP : Institut National de Recherche Pédagogique

IREDU : Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education

METFP : Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

NPE : Nouveaux Programmes d'Etudes

OIT : Organisation Internationale du travail

PAM : Programme Alimentaire Mondial

1^{ère} : Première

Tle : Terminale

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

% : Pourcentage

INTRODUCTION

A travers l'histoire, l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) a été considéré comme le moyen pour former les travailleurs pour *l'industrie, le commerce, l'agriculture, la santé, l'administration, etc., afin d'accroître* la productivité. Mais à une époque marquée par la mondialisation, la libéralisation des échanges et l'accélération du progrès technique, l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle est une question de développement qui intéresse autant les pays du Nord que ceux du Sud.

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle est donc devenu un moyen pour faire progresser le développement humain en créant des capacités et en les mettant au service de ce développement et d'une croissance durable. Ce développement humain est par conséquent indispensable.

Investir dans l'humain permet d'améliorer la qualité de vie et d'en faire des acteurs du progrès économique plus qualifiés et plus productifs. Au Bénin pour assurer la promotion d'une formation technique et professionnelle adaptée à la réalité économique et sociale, la réforme du système de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a été élaborée. Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a été créé en 2001 à ce propos.

La philosophie de base qui sous-tend la politique de ce ministère est la recherche de l'adéquation formation/emploi. La réforme de l'ETFP est arrivée avec la crise que connaît le Bénin caractérisée d'année en année par l'accentuation des problèmes de chômage des jeunes, des adultes, de même par un important sous-emploi en milieu rural.

Cette situation plonge donc l'Etat dans l'incapacité de répondre aux besoins de ses populations parmi lesquels la création de structures de formation pour la résolution certaine des problèmes d'emploi.

Soucieux de l'avenir de la jeunesse, relève de demain, certains promoteurs n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser des ressources nécessaires pour l'amélioration et le développement des systèmes de formation technique et professionnelle.

C'est le cas par exemple de certains promoteurs du Mono et du Couffo qui ont implanté à Lokossa chef-lieu des Départements du Mono et du Couffo en 2001, le Collège l'Espérance de Lokossa (COEL).

L'objectif de ces personnes est de répondre à un besoin et contribuer à l'acquisition par les jeunes des compétences, des connaissances et des attitudes qui leur permettront de trouver un emploi et les prépareront aux imprévisibles fluctuations du marché auxquelles ils auront à faire face tout au long de leur vie professionnelle.

Ce constat suscite des interrogations. Les programmes de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle offrent-ils des avantages en termes de réduction du chômage des jeunes ?

A travers ce travail de recherche, qui se veut participant du débat sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle des jeunes, nous n'entendons pas aborder toute la question de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle dans sa globalité que nous estimons être une vaste entreprise. Au contraire, nous voulons simplement montrer la contribution du Collège l'Espérance de Lokossa dans l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ce qui permettra de remonter à une échelle macroscopique, aux facteurs de motivation pour cet enseignement. C'est dans cette optique que notre recherche s'est basée sur « L'Enseignement Technique et l'insertion socio professionnelle des jeunes béninois : cas du Collège l'Espérance de Lokossa »

Notre étude s'articule autour de deux grandes parties. La première partie prend en compte les cadres théorique et méthodologique. La seconde partie regroupe la présentation, l'analyse des données et l'interprétation des résultats.

PREMIERE PARTIE : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE

A travers ce chapitre, nous aborderons quelques aspects théoriques de notre thème de recherche. Nous y ferons également l'inventaire de certains travaux qui ont eu lieu avant le nôtre sans oublier les objectifs et les hypothèses ayant servi de socle à la rédaction du présent document.

1. Mise en évidence du problème

La déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) stipule en son article 26 que : « *Toute personne a droit à l'éducation. [...]. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé* » l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) revêt donc, une importance capitale dans le processus de développement économique et social d'une nation. Son impact qui n'est pas toujours quantitatif et quantifiable, peut néanmoins être apprécié à plusieurs niveaux notamment à travers les diverses et nombreuses transformations qu'il entraîne dans les comportements et mentalités.

La vocation de l'ETFP est essentiellement double :

- développer les aptitudes professionnelles des jeunes pour leur permettre de participer activement à la vie de leur communauté ;
- assurer ou accroître la qualification de la population active effectivement occupée ou sur le point de l'être à des tâches professionnelles.

Cependant, malgré cette double vocation, l'Enseignement Technique (ET) semble être délaissé dans le système éducatif de certains pays de la sous-région. Le Bénin ne fait pas exception à ce constat. A l'intérieur du pays, le problème se pose avec acuité.

Ainsi, jusqu'à présent les structures de l'ETFP comprennent trente établissements publics suivant le tableau présenté en annexe. Ce tableau laisse apparaître un déséquilibre très prononcé.

Dans les Départements du Mono-Couffo, la Formation Technique est restée quasi inexistante jusqu'à un passé récent. Cet état de fait engendre des manques à gagner en termes de retour sur investissement en capital humain à l'Etat béninois, de plus en plus en mal d'embaucher les jeunes dans la Fonction Publique, en cette heure de la globalisation de l'économie.

De tous les départements, le Mono-Couffo était le seul à ne disposer d'aucun établissement d'enseignement technique.

Ce n'est que maintenant que des efforts sont en train d'être faits pour corriger les disparités qui existaient depuis lors.

Le Collège l'Espérance de Lokossa (COEL) est un collège privé d'ET qui s'est proposé de mettre sur le marché des diplômés capables de relever le défi de l'emploi.

Dans quelle mesure cet établissement a-t-il alors répondu aux attentes des parents et des élèves en matière d'insertion professionnelle ?

C'est la réponse à ces différentes préoccupations qui nous a amené à développer le sujet suivant : « *L'insertion professionnelle des jeunes béninois : cas du Collège l'Espérance de Lokossa (COEL)* ».

2. Définition de termes

Dans ce sous-chapitre, nous aborderons le sens de quelques termes dont les définitions sont importantes pour mieux comprendre la suite de ce travail.

➤ *Insertion et Insertion socioprofessionnelle*

L'insertion, c'est l'

[entrée dans la vie active notamment des jeunes sortant du système scolaire. On distingue généralement l'insertion professionnelle comme processus d'accès à l'emploi de l'insertion sociale comme intégration (des jeunes) dans la société et passage à l'« âge adulte » impliquant l'accès aux diverses dimensions de l'autonomie (logement, mise en couple, indépendance financière, etc.)

Considérée pendant longtemps comme une phase courte et souvent quasi-instantanée entre la formation (scolaire) et l'emploi (stable), l'insertion paraît de plus en plus, à cause des transformations dues à la crise, comme un processus complexe et difficile d'alternance de périodes de chômage, d'emplois précaires et de formation pouvant aboutir ou non à la stabilisation professionnelle].¹

Quant à l'insertion socioprofessionnelle, selon G. Fournier et M. Monette (2000 : 6), elle est « *un processus rationnel de recherche d'emploi. Selon cette approche, l'insertion débute lorsque les personnes consacrent leur temps à la recherche d'un emploi et se termine lorsqu'elles détiennent un emploi qui convient à leur formation et*

¹ NATHAN UNIVERSITE, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, IME, 2001, p .550

à leur projet de vie personnel ». On parle ainsi de formation et d'emploi. La formation en question renvoie à un domaine donné, mais aussi à un référentiel de compétences qui est l'identité de l'emploi recherché.

➤ *Compétence*

Notre sujet se résume à la notion de compétence. Mais d'abord qu'est-ce qu'une compétence ? Quelques définitions de la notion de compétence nous semblent nécessaires pour comprendre cette étude dans la mesure où ce terme est en amont et en aval de l'efficacité des apprenants formés au COEL.

Dans le dictionnaire de Foulquié Dictionnaire de la langue pédagogique (1971), le mot compétence est dérivé du latin et signifie aller avec. Ce dictionnaire considère la compétence comme cette capacité (qu'elle soit juridique ou professionnelle) qui permet à l'individu d'accomplir certaines tâches, fonctions ou certains travaux.

Chez G. Mialaret, le mot compétence est dérivé du latin et signifie le juste rapport. Elle est le bilan des aptitudes et des potentialités qui indiquent tout ce qui est personnel et individuel revêtant une nature psychologique.

Dans le dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation P. Champy et al., définissent la compétence comme la caractéristique positive d'un individu qui témoigne de sa capacité à accomplir certaines tâches.

Pour la communauté française de Belgique, Ministère de l'Education, de la Recherche et de la formation (1997), la compétence c'est : la « *mise en œuvre d'un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches* ».

Selon Legendre (1993 : 223), la compétence c'est: l'« *ensemble de connaissances et de savoir-faire permettant d'accomplir de façon adaptée une tâche ou un ensemble de tâches* ». Pour A. TAPSOBA, (2012 : 119), la compétence est entendue comme un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés dans une action et adaptés aux exigences d'une situation professionnelle pour donner une réponse adéquate à une situation-problème. La compétence est liée à la notion d'efficacité dans l'exercice d'un métier, d'une profession, par rapport à un statut, à une situation professionnelle. Elle englobe des comportements affectifs, cognitifs et psychomoteurs.

Dans le contexte béninois, les Nouveaux Programmes d'Etudes appliqués ont mis un accent particulier sur l'approche par les compétences et les documents utilisés pour la formation des enseignants depuis 2004 intègrent le concept de compétence comme savoir agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources. Il existe selon ces documents deux types de compétences : les compétences générales et spécifiques. Les compétences générales sont des compétences transférables qui rendent possible l'accomplissement de plusieurs tâches différentes. On les appelle aussi dans la littérature pédagogique les compétences transversales c'est-à-dire celles qui sont communes à plusieurs matières. Les compétences spécifiques quant à elles ne se réalisent que de façon transversale dans une seule matière ; elles sont encore appelées compétences disciplinaires.

Toutes ces définitions de la notion de compétence se résument aux termes : savoir, savoir-faire et savoir être. En général, la compétence se définit par rapport à un domaine de connaissance ou à un domaine d'activités. C'est d'ailleurs pour cela que dans le domaine scolaire, on parle de référentiel de compétence dans les différentes disciplines enseignées.

➤ ***Enseignement technique***

C'est l'« *enseignement dont la finalité est la préparation à une profession qualifiée. Son organisation est très complexe ; par exemple cette formation est répartie en secteurs industriel, commercial, agricole, social, sanitaire, administratif, tous de niveaux adaptés aux degrés de qualification* ». ²

C'est aussi l'« *enseignement qui groupe les institutions préparant à des fonctions sociales (industrie, commerce, agriculture, missions humaines) et qui reçoit les adolescents* ». ³

➤ ***Enseignement technique et professionnel***

C'est le « *système scolaire ayant pour objectif l'apprentissage d'un métier. L'usage actuel tend à réserver cet adjectif aux professions de faible qualification, le terme général étant le technique* ». ⁴

² NATHAN F., Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne, LABOR, 1973, p 302

³ SILLAMY N., Dictionnaire de psychologie, Larousse, Marne à Tours, 1999, p 115/116

C'est également l'

[enseignement qui est partiellement intégré dans le système éducatif français par le décret d'août 1944. Ce décret fonde les centres d'apprentissage et partage de fait, la formation, entre une voie scolaire qui devient vite dominante autour des années 1960 et une formation traditionnelle sur le tas (l'apprentissage) qui subsiste et qui est plus fortement institutionnalisée par les lois de 1971 et de 1987]⁵.

➤ **Emploi**

C'est l' « *occupation rémunérée. En ce sens perdre son emploi, c'est tomber en chômage* ».⁶

➤ **Formation**

Selon l'organisation scolaire, c'est l' « *ensemble des mesures en vue de l'instruction et de l'éducation d'une catégorie professionnelle déterminée (exemple : formation des coiffeurs, des programmeurs, des instituteurs)* »⁷.

➤ **Apprentissage**

C'est la

[modification de la capacité d'un individu à réaliser une action sous l'effet des interactions avec son environnement. Selon le contexte, le terme désigne le processus ou le résultat du processus. Il est généralement entendu que la modification consiste en un progrès.

Dans les Sciences de l'Éducation, c'est la modalité d'acquisition des connaissances, des compétences ou des aptitudes].⁸

C'est aussi un

[changement de comportement acquis par l'exercice. Il peut s'agir d'une performance nouvelle (la marche), de l'élimination d'une conduite (l'adaptation des réactions émotionnelles aux usages), de l'amélioration du rendement d'une activité.

Certes, la répétition est une conduite de l'apprentissage, mais elle est loin d'être suffisante].⁹

⁴ NATHAN F., Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne, LABOR, 1973, p 245

⁵ NATHAN UNIVERSITE, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, IME, 2001, p 1022

⁶ BRANCIARD M., Dictionnaire économique et social par Thomas SUAVET, Les éditions ouvrières, 1979, p 191

⁷ NATHAN F., Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne, LABOR, 1973, p 135

⁸ LAROUSSE, Dictionnaire fondamental de la psychologie, In extenso, 1999, p 79

⁹ NATHAN F., Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne, LABOR, 1973, p 29

3. Revue de littérature

3.1 Etat de la question

La question à l'étude est l'enseignement technique et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes béninois. Elle va permettre de montrer que les centres d'éducation ou de formation technique et professionnelle peuvent :

- donner aux jeunes des aptitudes professionnelles réelles leur permettant de s'insérer plus facilement dans les différents circuits de la vie économique nationale ;
- tenir compte des impératifs du marché du travail en vue d'une meilleure adéquation formation/emploi ;
- former des qualifiés aptes à assurer la production avec un bon rendement, dès leur entrée en entreprise.

Les études concernant l'insertion professionnelle se divisent en de nombreux axes : tout d'abord, on distingue des études historiques, qui s'intéressent au poids de la formation initiale dans l'entrée dans la vie active ; ensuite, certaines recherches proposent une étude de l'insertion professionnelle pour différents niveaux ; puis des études longitudinales étudient le cheminement professionnel des élèves et permettent ainsi de donner une dimension supplémentaire à l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes. Les travaux concernant l'insertion professionnelle ouvrent aussi la porte à des études de pertinence des formations. Il convient en effet d'étudier la validité de ces dernières par l'accès à l'emploi des formés. Et enfin, puisque ce sujet est commun à tous les pays industrialisés, des recherches internationales l'abordent.

Concernant les études à caractère historique, les enquêtes traitant de l'insertion professionnelle sont peu nombreuses. Ces enquêtes servent surtout à mettre en lumière les différentes évolutions d'un diplôme en y incluant une dimension économique. M. Ourtau (2002) revient ainsi sur l'histoire du CAP et en rappelle le rôle qu'il a pu jouer sur le marché du travail. Il approfondit ainsi la connaissance que l'on a de la situation des actifs qui ne possèdent que le CAP et met en relief le processus de dévalorisation de ce diplôme. A. Kieffer (1986) revient sur le rôle de la formation initiale dans l'entrée au travail des ouvriers et des employés de 1954 à 1977. Ainsi, selon lui la formation initiale a permis une nouvelle répartition des places socioprofessionnelles, l'évolution des places socioprofessionnelles (le diplôme et la spécialité), l'évolution du

niveau de formation et du recrutement des jeunes travailleurs. Le changement dans l'emploi et la formation depuis 1954 se décline ainsi qu'il suit :

- De 1954 à 1970 : élévation du niveau de formation et difficultés d'insertion.
 - ✓ Une nouvelle répartition des places socioprofessionnelles dès l'entrée au travail ;
 - ✓ Evolution des places socioprofessionnelles selon la formation initiale ;
 - ✓ Niveau de formation et formation du recrutement des jeunes travailleurs.
- De 1970 à 1977 : renforcement des tendances plus anciennes. Au cours de cette période commence la stagnation de la croissance économique et la régression des emplois industriels.

Ces rares enquêtes historiques permettent de retracer la naissance et l'évolution de l'insertion professionnelle. Mais ces travaux ancrés dans le passé n'apportent ici que peu d'enseignements pour le présent. Les enquêtes étudiant l'entrée dans la vie des jeunes se sont multipliées au cours des dernières années, le chômage et par conséquent l'insertion professionnelle étant devenus des préoccupations de première importance pour la société et donc pour la recherche.

Les études longitudinales quant à elles prennent en compte la question de la relation formation/emploi sous des formes différentes selon la perspective que l'on adopte pour observer les conditions de l'accès à l'emploi des jeunes, et selon les types de comparaison que l'on met en œuvre. En focalisant son attention exclusivement sur le chômage, le chercheur risque de négliger des phénomènes plus significatifs et probablement voués à durer, tels que le renforcement du rôle du diplôme, la discontinuité des itinéraires professionnels, ou la redéfinition des carrières, désormais plus courtes et qui empruntent des chemins quelquefois peu favorables à l'ascension. C'est en comparant dans le temps les trajectoires professionnelles des différentes catégories de population que l'on peut saisir le mieux ce qui fait la singularité de la population juvénile et ce qui la divise (Maillard, 2005). Ces études de cheminement de l'insertion professionnelle d'une cohorte d'élèves s'appellent des études longitudinales. Ce sont elles qui permettent d'aborder avec le plus de profondeur les parcours professionnels (Vincens, 1997). Elles permettent de comparer les débuts professionnels de jeunes de niveaux de formation différents, et ainsi de mieux cerner leurs premiers emplois, la dynamique de leurs parcours et d'explorer les liens entre

formation et première expérience. Elles autorisent donc une progression de l'analyse des parcours des débutants (Mansuy, 2001).

L'une des études longitudinales les plus remarquables est celle menée par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) et intitulée « Génération 92 ». Ce travail sera reconduit deux fois : « Génération 98 » et « Génération 2001 ». Cette étude propose de suivre la « vie professionnelle » de plusieurs jeunes, notamment ceux possédant des formations de niveau IV¹⁰ (bac professionnel) et V (CAP et BEP), pendant une période de 5 ans. Elle permet d'étudier la phase de premier contact avec le marché du travail (Degenne & Lebeaux, 2001) et les évolutions des itinéraires professionnels. Elle confirme alors le poids important du diplôme, de la filière de formation et du genre d'amorce de la carrière professionnelle (Mansuy, 2001). D'autres études de type « longitudinales » sont focalisées sur des diplômes précis. Ainsi, M. Bordigoni et M. Mansuy (1995) s'intéressent au salaire d'anciens étudiants de CAP et de BEP. H. Eckert et J-M. Le Goff (1994) s'interrogent sur le cheminement conduisant les élèves du Bac professionnel au contrat à durée indéterminée. B. Guillet et F. Pottier (1990) étudient quant à eux la situation professionnelle des premiers bacheliers professionnels, 2 ans après l'obtention du diplôme. Les études longitudinales apparaissent être des travaux très complets. Elles permettent d'obtenir des informations précises sur le devenir des jeunes après avoir quitté le système de formation. L'enseignement professionnel est tenu d'obtenir des résultats en termes d'insertion professionnelle des élèves sortants. Quelles formations, quels diplômes sont alors les plus à même de donner les meilleurs résultats ? Les études longitudinales donnent les armes pour procéder à une analyse plus poussée sur la comparaison des diplômes et de l'offre de formation.

La comparaison des diplômes et des formations par les études d'insertion permet de faire une étude sur les parcours professionnels des élèves issus des différentes formations (formation initiale, mais aussi apprentissage) ce qui permet de déterminer lesquelles sont les mieux adaptées selon les régions et les marchés de l'emploi. Cette comparaison s'articulera autour de trois points : la comparaison des formations, l'efficacité des diplômes et la correspondance formation/emploi.

¹⁰ Niveau I et II: diplôme de deuxième et troisième cycle universitaire (licence, maîtrise, master, DEA et doctorat), Niveau III : BA +2, (DUT, BTS, DEUG), Niveau IV : Baccalauréat, Niveau V : CAP et BEP.

D'abord, les chercheurs tentent de répondre au problème suivant : la formation professionnelle des jeunes passe par la voie de l'apprentissage ou par le lycée professionnel ; et s'interrogent sur la concurrence entre apprentissage et lycée professionnel. M. Mansuy poursuit sur ce thème en étudiant la gamme des emplois après un CAP ou un BEP, selon qu'il a été obtenu par apprentissage ou en passant par le lycée professionnel. Sur les concurrences entre formations, Y. Grelet, J. Affichard et M-C Combes (1992) confrontent systématiquement les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active, suivant qu'ils sont issus de l'apprentissage ou des formations professionnelles de niveau V. Poursuivant dans cette voie, F. Le Bris (1999) étudie l'insertion des jeunes provenant des lycées professionnels ou de l'apprentissage, sept mois après l'obtention de leur diplôme.

Ensuite, au-delà de la comparaison entre apprentissage et lycée professionnel, ces enquêtes servent à s'interroger sur la prédominance, en termes d'efficacité, d'un diplôme par rapport à un autre. Les diplômes permettant une meilleure insertion professionnelle (salaire, rapidité, statut, contrat...) apparaissent naturellement comme les plus efficaces. Ainsi P. Hallier et C. Thiesset (1991) constatent que l'insertion sur le marché du travail des diplômés de niveau IV n'est pas toujours meilleure que celle des diplômés de niveau V. Dans une autre étude, ils concluent que l'insertion est rapide pour les élèves de Bac professionnel lorsque le diplôme est perçu comme une version modernisée des CAP et BEP. Allant plus loin dans l'analyse, J-L. Kirsch et Al. (1998) posent la question de l'utilité des diplômes de niveau V. ils s'appuient alors sur une enquête d'insertion pour conclure sur la pertinence de ces diplômes face au bac professionnel. Ils prolongent ces interrogations en étudiant le devenir des CAP et des Bacs professionnels.

Enfin, par rapport à la correspondance formation/emploi, quelques études, plus critiques, précisent la correspondance entre la formation suivie et les emplois occupés (Bonnal, 1999 ; Pair, 1994). P. Venneau (1993) s'interroge ainsi sur le décalage entre la réalité et le contenu des formations. Ces études critiques permettent, au-delà des désirs de l'entreprise, d'étudier la réalité et de savoir si, d'une part, ces désirs ont été écoutés, et, d'autre part, s'ils sont réalistes.

Au total, la lecture des études faites sur la question de l'enseignement technique et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes nous a permis de faire le constat selon

lequel les études concernant l'insertion professionnelle fournissent des indicateurs pour procéder à des comparaisons entre les formations et les diplômes. Elles peuvent cependant être utilisées pour procéder à une analyse critique des relations entreprise/éducation.

3.2 Le cadre de référence théorique

La formation en général, et en particulier la formation technique est un investissement en ressources humaines préparant l'homme à affronter les mutations de l'existence. De ce fait, l'homme bien formé se construit et construit bien davantage sa nation.

En effet, les recherches dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes ne manquent pas. Ainsi, le cadre dans lequel s'inscrit le sujet de notre recherche qui est « *l'enseignement technique et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes béninois : cas du Collège l'Espérance de Lokossa* » n'est pas nouveau au monde scientifique en général et à la recherche en sciences humaines en particulier.

Aussi, nous nous sommes rendus à l'évidence au cours de notre revue de littérature que, depuis la Révolution, l'ETFP était mis au second plan. Ce n'est qu'en 2001 que le gouvernement d'alors a fait renaître par décret ce ministère. Il est alors plausible de constater que les documents relatifs à ce sous-secteur en balbutiement sont très peu et peu fournis.

Pour pallier cette insuffisance de documentation, nous avons dû recourir à quelques écrits relatifs aux problèmes posés par le sujet et à des revues.

Aussi constatera-t-on que nos éléments d'informations et d'appréciations proviennent de sources diverses et de quelques mémoires.

Lê Thành Khôi (1973 : 419) étudie, non pas les problèmes généraux de l'éducation contemporaine, mais fait une recherche théorique sur les conditions de son efficacité, celle-ci entendue dans son sens le plus large c'est-à-dire non seulement pédagogique, mais aussi économique, sociale et politique. Il considère l'entreprise comme une industrie, une entreprise qui a l'obligation de résultat. C'est dans cette optique qu'il parle des concepts comme « entreprise d'éducation », « matière première » pour désigner l'élève, « l'économie de l'éducation » etc....

Il affirme en outre, que :

[L'enseignement peut être considéré comme la plus grande « industrie » de notre époque, tant par les « ressources » humaines et financières qu'il absorbe, que par l'importance de sa « production » : les cadres administratifs, scientifiques et techniques qui jouent un rôle moteur dans le développement des sociétés actuelles].

J. Vogler, (1997 : 237-238) déclare que si la préoccupation d'évaluer l'établissement est récente en France, ce serait, d'après Robert Ballion¹¹, à cause de la forte influence exercée par la sociologie de l'éducation. En effet, les travaux de Bourdieu et Passeron¹², de Baudelot et Establet¹³, de Bourdon¹⁴, pour différents qu'ils soient dans leurs analyses, aboutissent tous à la conclusion que l'appartenance sociale est le facteur déterminant de la réussite scolaire. Ainsi s'est installée l'idée que l'école est une institution qui reproduit les inégalités sociales et qui exerce donc une influence négligeable sur le destin scolaire et social des élèves. De plus, cette idée s'est trouvée confortée par les enquêtes anglo-saxonnes des années soixante, dont la plus célèbre est le rapport Coleman paru aux Etats-Unis en 1966, qui conclut : « *L'école semble impuissante à exercer les influences indépendantes pour rendre la réussite moins dépendante de l'héritage familial. Cela est vrai aussi bien à l'intérieur de chaque groupe ethnique qu'entre les groupes.* »

Pascal Bressoux voit une seconde raison à ce désintérêt pour l'évaluation de l'établissement. Contrairement aux pays anglo-saxons où les écoles exercent une responsabilité dans la définition des programmes, le système éducatif français est tellement centralisé qu'on peut « *penser a priori que les différences de fonctionnement d'une école à l'autre sont faibles et que l'école n'est pas un niveau d'analyse pertinent*¹⁵ ».

Cela conduit d'ailleurs à une troisième raison, qui constitue une sorte d'obstacle épistémologique dans la mentalité française. Au nom de l'égalité de tous devant le service public d'éducation, tous les établissements doivent fonctionner de la même façon sur la totalité du territoire. Leur éventuelle diversité est par principe républicain,

¹¹ R. Ballion, *la bonne école*, Hatier, 1991

¹² P. Bourdieu et J-C. Passeron, *La Reproduction*, Éditions de Minuit, 1970.

¹³ C. Baudelot et R. Establet, *L'école capitaliste en France*, Maspéro, 1971.

¹⁴ R. Bourdon, *L'inégalité des chances*, Armand Colin ; 1973

¹⁵ P. Bressoux, « Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maitres » *Revue française de pédagogie*, n°108, 1994

inacceptable. Un exemple significatif : Michel Crozier (1995) rapporte les réactions suscitées par la première étude¹⁶ qu'il a dirigée sur le fonctionnement des collèges :

[Le rapport que nous avons rédigé produisit une levée de bouclier au ministère. Les directeurs s'opposaient à sa publication. Ils refusaient d'admettre que le fonctionnement de ces cellules de base ne correspondait pas à la doctrine élaborée au sommet et qu'il puisse y avoir des différences aussi grandes entre établissements¹⁷.]

Dans le domaine de la recherche, des études à large échelle ont été développées afin d'analyser l'effet contextuel propre de l'établissement. Elles ont abouti à des résultats plus nuancés, moins pessimistes que les travaux évoqués précédemment, en montrant que l'établissement pouvait jouer un rôle dans la réussite des élèves indépendamment de leur origine sociale. En même temps, elles ont mis en valeur la diversité des établissements en révélant que toutes choses égales par ailleurs, l'effet-maître et l'effet-école expliquaient une part non négligeable de la réussite des élèves, et que ces effets étaient très variables d'une école à une autre.

Plus précédemment, au-delà de ce constat de diversité, des analyses exploratoires ont permis de cerner une série de facteurs d'efficacité qui rendent compte du climat de l'établissement et de son fonctionnement¹⁸. Ces travaux qui se sont d'abord développés dans les pays anglo-saxons, se sont répandus également en France, à l'Institut National de Recherche Pédagogique et plus particulièrement à l'Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education. Ils instaurent l'établissement comme niveau d'étude pertinent.

Dans le même temps, une évolution parallèle intervient dans le domaine administratif. Avec les mesures de décentralisation et de déconcentration, l'établissement acquiert un statut plus autonome et développe des projets avec des partenaires locaux. Cela revient à reconnaître une personnalité, une originalité aux établissements, et donc aussi leur diversité. Ils deviennent ainsi le lieu stratégique de l'action éducative et de son évaluation.

¹⁶ D. Paty, *12 Collèges en France*, La documentation française, 1980.

¹⁷ M. Crozier, *La crise de l'intelligence*, InterÉditions, 1995

¹⁸ Bressoux, art. cité, propose une revue de ces travaux

G. Fourez, (1998 :120) analyse les différentes stratégies sociales face à l'école et distingue d'abord l'« élite » terminant l'enseignement général, ensuite le « centre » travaillant dans des sections à vocation technique et professionnelle et enfin la « queue », réfractaire au système scolaire.

Le niveau de l'élite contrôlé nationalement et internationalement, monte, formant une classe de « cadres » de plus en plus importante et partageant certaines valeurs sociales. Quant aux jeunes qui accèdent au « centre », ils estiment qu'ils n'étaient pas faits pour l'enseignement général et leur orientation vers des études plus techniques procède « d'une stratégie réaliste qui ouvrait les voies d'une qualification ouvrière reconnue ». Ces élèves vivaient leur orientation « *à la fois comme une instance de relégation et comme une grande école de l'élite ouvrière avec tous les sentiments de fierté qui lui sont associés* ». L'élève que l'on détourne aujourd'hui de la voie noble se sent, au contraire, seulement « orienté ».

Pour ce qui est de la « queue du peloton », elle a de plus en plus de peine à se situer dans la société. Ce qui pose la question de la politique scolaire.

D'après l'OIT (2001), in *Un travail décent pour les jeunes* :

[Les systèmes éducatifs ont une importance cruciale : Développer l'employabilité des jeunes est un élément clé pour leur assurer un passage réussi au marché du travail et leur permettre d'accéder à un emploi préparant à une carrière. Les jeunes doivent pouvoir acquérir des compétences, des connaissances et des attitudes qui leur permettent de trouver un emploi. Toutefois, le fait de terminer le cycle secondaire n'est pas une condition suffisante pour entrer de manière stable sur le marché du travail. Dans certains pays, les diplômés de l'enseignement secondaire ne sont pas à l'abri du chômage. Les politiques devraient donc mettre l'accent sur l'employabilité des jeunes au moment où ils entrent sur le marché du travail].

Selon *La recommandation révisée de l'ETFP de l'UNESCO (2001)*,

[pour assurer un enseignement technique et professionnel de qualité, il faudrait donner la priorité au recrutement et à la formation initiale d'un nombre suffisant de professeurs, d'instructeurs/formateurs, d'administrateurs et de conseillers d'orientation qualifiés et à la fourniture de possibilités de recyclage permanent tout au long de leur carrière et d'autres moyens de leur permettre de s'acquitter efficacement de leur fonction...]

Tous les professeurs de l'ETP, y compris les instructeurs/formateurs chargés d'inculquer des compétences pratiques, devraient être considérés comme faisant partie intégrante du corps enseignant et se voir reconnaître un statut égal à celui de leurs collègues de l'enseignement général].

D'après l'UNESCO (2008),

[en ce qui concerne la problématique de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle, le plein emploi et l'accès à un travail décent restent une préoccupation majeure. En Afrique subsaharienne, par exemple, plus de la moitié des personnes actives sont des « travailleurs pauvres » et font partie de ménages où l'on gagne moins d'un dollar par personne et par jour. L'emploi ne permet pas de sortir de la pauvreté, car le niveau de rémunération est trop faible. Les trois quarts des emplois en Afrique subsaharienne et en Asie peuvent être considérés comme précaires et vulnérables. Les femmes sont les plus exposées à ces situations. La formation professionnelle qu'elle soit initiale ou continue, combinée à des stratégies d'insertion ou de valorisation socioprofessionnelle (appuis financiers et non financiers) constitue donc un facteur essentiel pour relever le niveau de compétences des plus pauvres et leur permettre d'accéder à un emploi décent.

Par ailleurs en Afrique subsaharienne, plus de la moitié des demandeurs d'emploi n'ont effectué aucune classe de l'enseignement général et/ou n'ont pas atteint la classe de troisième. Ces chiffres montrent l'importance de l'éducation non formelle, surtout de l'apprentissage dans la formation professionnelle pour faire acquérir aux jeunes notamment les plus pauvres, des connaissances et des aptitudes susceptibles de favoriser leur intégration dans une société en mutation confrontée à la mondialisation].

Ces différents documents des organismes internationaux montrent clairement l'importance de l'ETFP dans tout processus de développement socioéconomique d'une nation. L'accent qui est mis sur la formation et surtout la formation initiale n'est pas anodin. Cette dernière, si elle est bien assurée contribue à coup sûr à la résolution de nombre de problèmes et surtout celui du chômage.

Salan (2008) affirme que « les pays industrialisés comme les pays en développement connaissent des taux de chômage jamais atteints depuis les années trente, et qu'il n'y a guère de signes que la situation puisse s'améliorer dans un proche avenir » citant d'une part, le professeur Hans Selye qui dit que l'échec professionnel ou le chômage est classé parmi les causes du stress qui est provoqué par une tension accumulée résultant des difficultés de la vie, il déclare d'autre part que, dans de nombreux pays en développement, la majorité des jeunes n'a que peu ou pas de perspectives d'emploi dans le secteur structuré de l'économie ; ils sont donc des milliers à devoir s'exiler

pour tenter leur chance dans les pays industrialisés. Ceux-ci pour leur part, ne peuvent intégrer cet afflux de mains d'œuvre dans leurs économies généralement affaiblies».

Vincent Troger dans un entretien accordé à M. Fournier (2000) et cité par J. C. Ruano Borbalan (2008 : 393/394/352), trouve que l'enseignement professionnel repose sur deux tendances dominantes depuis 20 ans : l'élévation du niveau de formation des ouvriers et des employés pour les préparer aux nouvelles exigences du marché du travail et la nécessité de rapprocher l'école de l'entreprise. Il affirme que depuis 1948, les représentants des employeurs sont directement associés à la conception des diplômes de l'enseignement technique, et depuis 1925 le versement de la taxe d'apprentissage leur permet d'entretenir des relations étroites avec les établissements.

Ces diplômes professionnels sont plus performants que les diplômes de niveau inférieur, ou même que les baccalauréats généraux les moins prestigieux. Mais ce qui est le plus déterminant, c'est l'état de l'offre et de la demande d'emploi dans chaque branche professionnelle concernée. Ainsi, les baccalauréats professionnels, commerciaux ou de secrétariat sont très demandés par les élèves, mais aussi très concurrencés sur le marché du travail par des diplômes supérieurs ou par des Bacs généraux. Ce qui a amené deux obstacles à la revalorisation de l'enseignement professionnel par rapport à l'enseignement général. Le premier tient à l'évolution des politiques éducatives après 1985. Le Bac professionnel devait être à l'origine, le principal vecteur de la promotion de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat. Mais c'est en définitive le lycée général qui a été massivement ouvert aux « nouveaux lycéens ». De ce fait, la pratique de la sélection des élèves au collège a plus eu tendance à s'accroître, ce qui a nui à l'image du Bac professionnel.

Le second obstacle tient aux politiques de recrutement des entreprises : en continuant à profiter de la crise de l'emploi pour faire pression sur les conditions d'embauche et de rémunération des ouvriers et des employés, elles ont aggravé la réticence des jeunes à l'égard de formations qui conduisent prioritairement à ce type d'emploi. Il n'en demeure pas moins que l'enseignement professionnel constitue une véritable seconde chance pour les sept cent mille élèves qu'il accueille (le 1/3 des lycéens), notamment parce que les enseignants y établissent avec eux une relation éducative plus ouverte que celle qu'ils ont généralement connue au collège.

Vincent Troger déclare à propos de l'insertion qu' « il n'y a plus d'automaticité entre la possession d'un diplôme et l'obtention d'un emploi, même si le diplôme constitue en même temps une bonne garantie contre le chômage ». « C'est ce qui explique la tendance à allonger la durée des études pour obtenir plusieurs diplômes ou réussir un concours d'entrée dans la fonction publique. »

Zanou (2010) affirme que « si la formation doit être considérée comme une porte de sortie dans la quête d'un débouché, elle doit constituer une arme pour l'emploi (et non une forme de gestion du chômage). Les déséquilibres constatés entre les formations possédées et les compétences exigées par une formation donnée sont à la base de la problématique de « l'adéquation formation/emploi ».

Il est impérieux donc, que la formation s'adapte à l'emploi afin de répondre aux aspirations de ce dernier.

Les chercheurs se sont également préoccupés de l'insertion professionnelle (www.inrp.fr/vst/Dossiers/Ens-Professionnel/partie6.pdf). Dans leur analyse, il est à remarquer que les difficultés de passage du système d'enseignement à celui des emplois sont apparues dans la plupart des pays industrialisés dans les années 1970 sous l'action conjointe de la crise de l'emploi et de la massification de l'enseignement. (Vasconcellos, 2003). Depuis lors, le développement de la formation initiale exige une meilleure connaissance des entrées dans la vie active. En effet, il est indispensable, en raison de sa fonction, que l'enseignement professionnel reste pertinent face au marché de l'emploi. Les études concernant l'insertion professionnelle peuvent permettre à la formation initiale de rester crédible en pointant du doigt les incohérences et les problèmes divers. L'insertion professionnelle est alors devenue un objet d'analyse privilégié dans l'étude des offres scolaires. (Vasconcellos, 2003). Ainsi, répondant à une demande sociale (cherchant des solutions contre le chômage, l'exclusion, pour l'adaptation du système éducatif...), les approches de l'insertion professionnelle se sont multipliées en se distinguant par les objectifs, les méthodes, les données et les enjeux, d'où, au bout du compte, le flou qui règne sur ce domaine (Vincens, 1997). Un premier état des recherches concernant les relations formation/emploi, et notamment l'insertion professionnelle, avait été effectué en 1986 par L. Tanguy. Un second fut effectué par J. Vincens en 1997. Ce dernier se propose de clarifier et d'actualiser ce champ de recherche. Dans un souci d'unification des travaux, il réprecise entre autres

les définitions d'insertion professionnelle, de chômage, d'état initial (avant l'insertion) et d'état final (une fois inséré). Devant l'importance grandissante de ce type d'enquête pour les responsables de l'enseignement technique, J. Lamoure propose en 1996 du matériel d'autoformation pour réaliser des enquêtes d'insertion

A la lumière de cette revue de littérature, nous pouvons remarquer que des efforts ont été faits par les uns et les autres en montrant l'importance du rôle des systèmes éducatifs comme instruments favorisant l'acquisition des compétences et des connaissances dans la vie professionnelle d'un individu.

Pour marquer l'originalité de notre recherche et montrer l'effort que font certains Etablissements de Formation Technique et Professionnelle dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes, nous avons choisi d'évaluer un établissement précis, afin de montrer que les centres d'éducation ou de formation technique et professionnelle peuvent :

- donner aux jeunes des aptitudes professionnelles réelles leur permettant de s'insérer plus facilement dans les différents circuits de la vie économique nationale ;
- tenir compte des impératifs du marché du travail en vue d'une meilleure adéquation formation/emploi ;
- former des jeunes qualifiés aptes à assurer la production avec un bon rendement dès leur entrée en entreprise.

4. Objectifs du travail

4.1 Objectif général

L'objectif général de ce travail est d'évaluer l'enseignement technique du COEL du point de vue de son efficacité interne et externe sur la période allant de 2003 à 2012.

4.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques se déclinent ainsi qu'il suit :

- Identifier les facteurs d'efficacité interne de COEL sur la période de 2003 à 2012 ;
- Identifier les facteurs d'efficacité externe de COEL sur la période de 2003 à 2012.

5. Hypothèses

Les hypothèses de ce travail se déclinent comme suit :

- Les cours dispensés au COEL sont appréciés.
- Les compétences des élèves formés au COEL sont reconnues.
- Le COEL continue d'exister parce que la plupart des formés arrivent à s'insérer à la fin de leur formation.

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

Pour mener à bien notre recherche, nous avons adopté une démarche méthodologique. Elle nous a permis de réunir les données scientifiques nécessaires pour mieux appréhender les contours de notre thème de réflexion.

1. Pré-enquête et recherche documentaire

Les travaux de la présente recherche ont eu pour cibles les élèves, les parents d'élèves, le personnel administratif, les élèves ayant achevé leur formation au COEL, les promoteurs du COEL et les enseignants choisis à cet effet.

1.1 Pré-enquête

La pré-enquête s'est déroulée du 02 au 17 août 2012. Nous avons essayé sur un échantillon très réduit (15 élèves choisis au hasard) le questionnaire élaboré. Cet exercice primaire nous a permis non seulement de valider le questionnaire mais de préciser davantage les objectifs de la recherche.

En dehors du pré test du questionnaire, nous avons organisé des entretiens informels avec quelques parents d'élèves, les autorités du COEL, les anciens élèves et quelques enseignants.

1.2 Recherche documentaire

C'est un outil préliminaire de collecte des données. Elle a porté sur les ouvrages généraux et spécifiques.

Pour les ouvrages généraux, nous avons consulté la documentation de la Direction de l'Enseignement Technique à Cotonou. Nous avons également fait des recherches sur l'Internet compte tenu des insuffisances des documents écrits au plan national.

Pour les ouvrages spécifiques, les mémoires de maîtrise disponibles ont été lus.

Cet inventaire des documents nous a permis d'élaborer la revue de la littérature et de disposer des éléments sur la bibliographie.

2. Population cible et échantillonnage

2.1 Population cible

Les travaux de la présente recherche ont eu pour cibles principales les élèves (administration de questionnaire), le personnel administratif, les élèves ayant achevé

leur formation et en activité, les promoteurs du COEL, les parents d'élèves et les enseignants (guides d'entretien).

Les élèves concernés sont ceux des classes de première et de terminale G (séries G1, G2 et G3), inscrits au titre de l'année académique 2011-2012.

L'effectif total des élèves que nous avons évalué à deux cent deux (202) est reparti comme suit :

- première : 80
- terminale : 122.

2.2 Echantillonnage

Echantillonner, c'est choisir un nombre réduit et limité d'individus dans l'ensemble de la population concernée par une étude. Pour ce faire, il nous faut préciser la technique d'échantillonnage pouvant conduire à la détermination du sous-ensemble de la population totale pour effectuer l'enquête.

Pour déterminer l'échantillon, la méthode aléatoire stratifiée a été utilisée. Ce choix s'explique par l'existence au COEL des strates ou classes bien définies.

Pour caractériser la proportion d'élèves au niveau de chaque classe, un taux de 32 % a été appliqué.

Pour une conformité de l'échantillon avec le tableau 2, la proportion des échantillons de sexe masculin est inférieure à celle du sexe féminin.

Tableau I: Répartition des élèves dans l'échantillon

Niveau	Effectif /classe			Echantillon
	G	F	T	
1 ^{ère} G1	02	34	36	12
1 ^{ère} G2	25	13	38	12
1 ^{ère} G3	11	05	16	5
Tle G1	01	27	28	9
Tle G2/A	21	22	43	14
Tle G2/B	16	17	33	11
Tle G3	06	02	8	3
Total	82	120	202	66

Source : pré-enquête, juin 2012.

Tableau II : Répartition des enquêtés selon la filière

Sexe Série	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
G1	3	2,60	61	48,80	64	31,19
G2	68	88,31	57	45,60	114	61,88
G3	7	9,09	7	5,60	24	6,93
TOTAL	77	100	125	100	202	100

Source : COEL, 2012.

La faible proportion des élèves en série G3 à savoir 24 sur 202, montre que les parents, de même que les élèves ne maîtrisent pas bien les avantages liés à cette série dans la localité. Pour eux, ce n'est pas une série pour devenir « fonctionnaire ».

3. Techniques et instruments de collecte des données

Afin de mener à bien nos recherches, nous avons procédé à la revue documentaire et à une enquête par questionnaire et à des entretiens avec comme instruments, le questionnaire écrit et les guides d'entretien appropriés.

3.1 Questionnaire

Un questionnaire a été utilisé pour l'ensemble de nos enquêtés. Le questionnaire est composé de dix-sept questions sériées en questions fermées et ouvertes, avec des réponses pré établies.

Les idées maîtresses qui guident le questionnaire sont regroupées en quatre principales thématiques :

- la première rubrique traite des informations générales sur l'enquêté ;
- la deuxième rubrique se propose d'investiguer sur la motivation des élèves et parents pour le COEL ;
- la troisième rubrique aborde les relations enseignants-enseignés ;
- la quatrième rubrique est un recueil d'informations sur les activités organisées au COEL et sur le programme de formation de l'enseignement technique dans son ensemble.

L'enquête proprement dite a été menée du 27 août au 02 octobre 2012 et la distribution des questionnaires faite par nous-mêmes. Les questionnaires remplis ont été retournés dans un délai d'une semaine.

3.2 Les guides d'entretien

Ils ont été utilisés pour les catégories d'enquêtés ci-après :

- parents d'élèves ;
- personnel administratif ;
- élèves ayant achevé leur cursus au COEL et en activité ;
- promoteurs du COEL ;
- enseignants.

Ces guides d'entretien nous ont permis de disposer des données qualitatives sur :

- l'admiration pour le COEL ;
- les facteurs favorables et défavorables au taux de fréquentation ;
- l'appréciation sur la formation donnée au COEL ;
- les suggestions en vue de pérenniser les acquis de COEL.

4. Mode de traitement des données

Le traitement manuel a été utilisé compte tenu de la taille petite de l'échantillon. Les données de l'étude ont été saisies, contrôlées en utilisant le logiciel Word. L'exploitation des données et leur analyse ont produit les résultats que nous présentons dans la deuxième partie.

5. Difficultés rencontrées

Il faut signaler que ce travail n'a pas été réalisé sans difficultés. Il faut noter au premier abord l'insuffisance de sources de documentation qui auraient pu nous aider à approfondir encore d'autres aspects du sujet. Ceci s'explique non seulement par la vétusté et la pauvreté des bibliothèques mais aussi par l'inexistence sur le campus d'Abomey-Calavi d'une bibliothèque propre aux Sciences de l'Education susceptibles de faciliter les recherches. Les absences et rendez-vous manqués de certains des enquêtés font partie des difficultés.

CHAPITRE III : CADRE PHYSIQUE

Dans ce chapitre, nous parlerons dans un premier temps de la situation géographique de COEL. Dans un second temps, il serait question des objectifs que les promoteurs de COEL se sont fixés pour combler les attentes des populations de Lokossa et environs.

1. Présentation de la zone

Implanté depuis le 04 octobre 1999 dans la Commune de Lokossa, Le Collège de l'Espérance de Lokossa est enregistré sous le numéro 2000/ N° 103/MENRS/CAB/DC/DPP/SP du 07 septembre 2000.

Lokossa est le chef-lieu des départements du Mono et du Couffo. Il est situé à 120 km de Cotonou au Sud Ouest du Bénin.

2. Présentation du Collège l'Espérance de Lokossa

2.1 Localisation géographique

Le COEL est localisé à Lokossa. Il est situé en bordure de la voie pavée menant du Stade municipal vers les bureaux du PAM, plus précisément dans le quartier Takon. Cet établissement est situé en pleine ville.

2.2 Objectifs du COEL

Le défi majeur pour le collège, plus que tout autre collège privé technique de la zone, a toujours été de démystifier l'ET et de le rendre accessible à tous.

- **Objectifs généraux**

Le COEL vise à :

- Promouvoir la formation professionnelle des jeunes ;
- Faciliter l'insertion des jeunes dans la vie active.

- **Objectifs spécifiques**

Le COEL se propose spécifiquement de :

- Créer des filières techniques de formation qualifiante ;
- Renforcer l'entrepreneuriat et la promotion de l'auto emploi des jeunes ;
- Redonner confiance à la jeunesse en lui offrant des possibilités de son intégration dans la vie active.

2.3 Les filières de formation

Les filières de formation présentes au COEL se présentent comme suit :

- Une filière qualifiante qui forme les apprenants :
 - ✓ en Techniques Quantitatives de Gestion (série G2) ;
 - ✓ en Techniques Administratives (série G1) et ;
 - ✓ en Techniques Commerciales (série G3).
- Le cycle long de l'enseignement général (série D).

L'effectif total des candidats inscrits au COEL depuis sa création se présente comme suit :

Tableau III : Tableau évolutif des effectifs de l'Enseignement Technique au COEL

Année scolaire	Seconde	Première	Terminale	Effectif total
2003-2004	38	70	68	176
2004-2005	51	71	76	198
2005-2006	63	95	80	238
2006-2007	46	97	99	242
2007-2008	51	84	110	245
2008-2009	46	84	89	219
2009-2010	41	92	98	231
2010-2011	43	93	97	233
2011-2012	35	80	122	237

Source : COEL, 2012.

On note une petite régression au niveau de l'effectif de l'année scolaire 2008-2009. Cette régression s'explique par la grande campagne de publicité cette année-là d'autres établissements privés d'enseignement technique qui s'est estompée les années suivantes car les résultats obtenus aux examens nationaux démontrent de la qualité du système d'encadrement de COEL.

Les données du tableau ci-dessous en sont une illustration.

Tableau IV: Répartition des admis par année

Année scolaire	Effectif	Admis	Pourcentage
2003-2004	154	119	77,27%
2004-2005	174	124	71,26%
2005-2006	200	154	77%
2006-2007	218	153	70,18%
2007-2008	215	135	62,79%
2008-2009	200	148	74%
2009-2010	213	142	66,66%
2010-2011	212	124	58%
2011-2012	228	130	57,02%

Source : COEL, 2012.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION,
ANALYSE DES DONNEES ET
INTERPRETATION DES RESULTATS**

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

Cette partie de notre recherche sera consacrée à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies lors de l'enquête menée sur le terrain ; ainsi qu'à la confirmation des hypothèses énoncées.

Pour faciliter la lecture du document, nous avons subdivisé cette partie en trois (3) chapitres.

Le premier chapitre présente et analyse les résultats de l'enquête. Il comporte les sections suivantes :

- Identification de l'enquêté ;
- Motivation des élèves pour le COEL ;
- Relation enseignants-enseignés ;
- Impressions sur les activités scolaires au COEL.

Dans le quatrième chapitre, nous avons interprété les résultats et formulé dans le troisième chapitre les suggestions.

Il est à souligner que la deuxième partie ne s'est pas seulement attelée à une présentation, à une analyse et à une interprétation des résultats. Nous avons relevé à la fin de notre travail quelques insuffisances auxquelles nous avons suggéré des approches de solutions en vue de l'amélioration des prestations au COEL.

1. Identification des enquêtés

➤ *Choix selon l'âge*

Tableau V : Répartition des enquêtés par tranche d'âge et selon le choix des séries

Tranche d'âge / Série	14-19 ans		19-23 ans		23-27 ans		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
G1	9	42,86	12	57,14	0	0,00	21	100
G2	12	32,43	21	56,76	4	10,81	37	100
G3	1	12,50	7	87,50	0	0,00	8	100
Total	22	33,33	40	60,60	4	6,06	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

A travers ce tableau, nous remarquons que la tranche d'âge la plus élevée pour l'ensemble se situe entre 19 et 23 ans. Elle est de 57,14 % en G1, 56,76 % en G2 et de 87,50 % en G3. Cela s'explique par le fait que la majorité des élèves a 18 ans voire plus avant de s'inscrire en classe de seconde au COEL. On remarque qu'il n'existe aucun enquêté en G1 et G3 dans la tranche d'âge de 23 à 27 ans, alors qu'il en a 4 en G2 soit 10,81 %. Cela peut s'expliquer par le fait que ces élèves ont obtenu leur BEPC à l'âge de 20 ans.

➤ *Choix selon le niveau d'inscription*

Tableau VI : Répartition des enquêtés selon la filière choisie

Série \ Sexe	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
G1	2	9,52	19	90,48	21	100
G2	29	78,38	8	21,62	37	100
G3	6	75,00	2	25,00	8	100
TOTAL	37	56,06	29	43,94	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

La répartition par série (G1, G2, G3) laisse une prédominance de la série G2. 29 enquêtés soit 78,38 % pour le sexe masculin alors qu'elle est de 90,48 % en G1 pour un effectif de 19 au niveau du sexe féminin.

L'importance des effectifs de la série G2 tient sans doute au prestige que les parents en général et les élèves en particulier attachent au métier de comptable.

90,48 % des élèves de la G1 sont des filles. C'est parce qu'elles ont plus des aptitudes dans les matières littéraires et dans l'imaginaire des élèves et des parents les métiers de secrétariat sont faits pour les filles.

➤ *Choix selon l'année d'entrée au COEL*

Tableau VII : Répartition des enquêtés suivant l'année d'entrée au COEL

Année Série	2008-2009				2009-2010				2010-2011				2011-2012				Total	
	1 ^{er} e	Tl e	Ef f	%	1 ^{er} e	Tle	Ef f	%	1 ^{er} e	Tl e	Eff	%	1 ^{ère}	Tle	Ef f	%	Ef f	%
G1	0	5	5	23,8 0	2	2	4	19,0 5	1 2	0	12	57,1 9	0	0	0	0,00	2 1	100
G2	0	6	6	16,2 1	1	5	6	16,2 1	9	1	10	27,0 3	10	5	1 5	40,5 5	3 7	100
G3	0	0	0	0,00	0	1	1	12,5	4	1	5	62,2 5	1	1	2	25	8	100
Total	0	11	11	16,66	3	8	11	16,66	25	2	27	40,92	11	6	17	25,76	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

2. Motivation des élèves et parents pour le COEL

Tableau VIII : Comment avez-vous connu le COEL ?

Réponse des enquêtés Série	Moi-même		Ami		Parent		Proche parent		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
G1	8	38,10	5	23,80	8	38,10	0	0,00	21	100
G2	16	43,25	7	18,91	6	16,22	8	21,62	37	100
G3	4	50,00	2	25,00	1	12,50	1	12,50	8	100
Total	28	42,43	14	21,21	15	22,72	9	13,64	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

Il ressort de ce tableau : sur les 66 élèves interrogés, 28 (soit 42,43 %) l'ont connu par eux-mêmes. Les élèves restants soit 57,57% l'ont connu soit par un ami, un parent ou un proche parent.

Le pourcentage élevé des élèves ayant fait la connaissance de COEL par eux-mêmes s'explique par le fait que ces derniers accordent une importance capitale à l'enseignement technique.

Tableau IX : Qu'est-ce qui vous a motivé à vous inscrire au COEL ?

Réponse des enquêtés Série	Taux de réussite		Technique d'encadrement		Position géographique		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	Eff
G1	6	28,57	14	66,66	1	4,77	21	100
G2	9	24,33	28	75,67	0	0,00	37	100
G3	0	0,00	8	100	0	0,00	8	100
Total	15	22,73	50	75,76	1	1,51	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

Pour disposer des informations sur les sources de motivation, les données du tableau 9 font ressortir deux variables à savoir : la technique d'encadrement et le taux de réussite. L'unanimité sur la technique d'encadrement par la quasi-totalité des enquêtés soit 75,76 % a été remarquée.

Le taux de réussite est cité par 15 sur les 66 comme une des raisons de motivation pour le COEL.

La position géographique retenue par l'unique enquêté s'explique par son lieu d'habitation par rapport au collège.

Tableau X : Le collège répond-il à vos attentes ?

Réponse des enquêtés Série	Oui		Non		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
G1	19	90,48	2	9,52	21	100
G2	32	86,49	5	13,51	37	100
G3	8	100	0	0,00	8	100
Total	59	89,40	7	10,60	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

Les dernières statistiques démontrent que 89,40 % ont affirmé que le collège répond bien à leur attente contre 10,60 % qui ont émis des réserves. Les réserves bien que personnelles se justifient.

Pour les 7 enquêtés, l'implantation du COEL aux abords d'une voie très utilisée par les usagers de la route crée des désagréments au point où les élèves n'arrivent pas à bien suivre les cours.

Tableau XI : Comment trouvez-vous le cadre de formation ?

Réponse des enquêtés Série	Bon		Acceptable		Pas approprié		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	Eff
G1	8	38,10	11	52,38	2	9,52	21	100
G2	14	37,83	23	62,17	0	0,00	37	100
G3	1	12,50	5	62,50	2	25,00	8	100
Total	23	34,85	39	59,09	4	6,06	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

Pour ce qui est du cadre de la formation, les avis sont partagés. 39 sur les 66 enquêtés soit 59 % trouvent qu'il est acceptable. Par contre, 4 des enquêtés soit 6,06 % trouvent le cadre non approprié. 23 des enquêtés soit 34,85% sont d'avis favorable.

Une analyse approfondie nous amène à dire que les enquêtés qui ont trouvé le cadre peu approprié sont ceux dont les salles de classe sont plus rapprochées de la voie à laquelle nous avons fait référence plus haut.

Tableau XII : Comment trouvez-vous les cours dispensés au COEL ?

Réponse des enquêtés Série	Bon		Acceptable		Pas approprié		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	%	Eff
G1	19	90,47	2	9,53	0	0	21	100
G2	32	84,21	6	15,79	0	0	38	100
G3	7	87,50	1	12,50	0	0	8	100
Total	57	86,36	9	13,64	0	0	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

Les données du tableau XII montrent que 57 sur les 66 enquêtés soit 86,36 % trouvent « bons » les cours qui leur sont dispensés au COEL.

Ces cours sont renforcés par la distribution des manuels et l'organisation périodique des devoirs.

Tableau XIII: Que pensez-vous de l'attitude des enseignants du COEL de façon générale ?

Réponse des enquêtés Série	Bonne		Moins bonne		Mauvaise		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
G1	14	66,67	7	33,33	0	0	21	100
G2	26	70,27	11	29,73	0	0	37	100
G3	6	75,00	2	25,00	0	0	8	100
Total	46	69,70	20	30,30	0	0	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

L'ensemble de nos enquêtés soit 69,70 % estime « Bonne » l'attitude des enseignants de COEL. 30,30 % par contre, pensent que les enseignants ont une attitude acceptable. La première catégorie d'enquêtés « Bonne » lie l'attitude à la disponibilité des enseignants à être à leur écoute et à sacrifier la plus grande partie de leur temps pour eux. Les partisans de l'attitude « Moins bonne » considèrent les enseignants sévères, rigides et trop rigoureux.

3. Relation enseignants-enseignés

Tableau XIV: Comment qualifiez-vous les relations que vous avez avec les enseignants du COEL ?

Réponse des enquêtés Série	Bonne		Moins bonne		Mauvaise		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	Eff
G1	16	76,19	4	19,04	1	4,77	21	100
G2	34	91,90	3	8,10	0	0,00	37	100
G3	6	75,00	2	25,00	0	0,00	8	100
Total	56	84,85	9	13,64	1	1,51	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

A la question relative aux relations entretenues avec les enseignants, 84,85 % des élèves interrogés estiment qu'elles sont bonnes. 13,64 % trouvent qu'elles sont moins bonnes et 1,51% les qualifient de mauvaises.

Cette relation est bonne en ce sens que les élèves trouvent une certaine facilité à aborder les enseignants et surtout la compréhension mutuelle qui règne dans l'établissement entre enseignants et enseignés.

Tableau XV: Vous arrive-t-il de partager avec eux certaines de vos difficultés ?

Réponse des enquêtés Série	Oui		Non		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
G1	8	38,10	13	61,90	21	100
G2	14	48,65	19	51,35	37	100
G3	4	50,00	4	50,00	8	100
Total	30	45,45	36	54,55	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

Ce tableau nous montre que les enquêtés partagent moins leurs peines avec les enseignants. Sur 66 personnes interrogées, 36 .soit 54,55 % ont affirmé qu'ils ne s'ouvrent pas à leurs enseignants. Seuls 30 enquêtés sur 66, soit 45,45 % côtoient les enseignants pour partager avec eux leurs difficultés.

La majorité des élèves qui prennent leur distance vis-à-vis des enseignants est surtout constituée de filles.

4. Impressions sur les activités scolaires au COEL

Tableau XVI: Que pensez-vous du programme de formation de l'enseignement technique ?

Réponses des enquêtés Série	Adapté à la réalité		Non adapté à la réalité		A améliorer		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
G1	16	76,19	1	4,76	4	19,05	21	100
G2	31	83,79	1	2,70	5	2,70	37	100
G3	5	62,50	0	0,00	3	37,50	8	100
Total	52	78,79	2	3,03	12	18,18	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

A cette question, 78,79 % des enquêtés estiment que le programme de formation de l'enseignement technique est adapté à la réalité alors que 18,18 % pensent à son amélioration. Les raisons qui sous-tendent cette option n'ont pas trait au programme mais à la rapidité avec laquelle les cours sont dispensés par les enseignants. Selon les enquêtés, le désir pour les enseignants de terminer le programme un peu vaste ne leur permet pas d'expliquer à fond les cours c'est-à-dire rentrer dans les détails. Ce qui constitue pour les élèves un manque à gagner.

Par ailleurs, les difficultés de mise en application des cours sur le terrain sont les raisons qui conduisent 3,03 % seulement des enquêtés à affirmer la non adaptation du programme de formation technique à la réalité.

En définitive, il est à noter que la quasi-totalité des enquêtés trouve le programme de l'enseignement technique adapté à la réalité. Même si certains sont d'avis contraire, cela relève de la méthode pédagogique des enseignants.

Tableau XVII: Avez-vous remarqué des innovations que vous aimeriez que COEL adopte ?

Réponse des enquêtés Série	Oui		Non		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
G1	5	23,81	16	76,19	21	100
G2	2	5,40	35	94,60	37	100
G3	1	12,50	7	87,50	8	100
Total	8	12,12	58	87,88	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

Il ressort de ce tableau que 87,88 % des enquêtés ne trouvent aucune innovation dans les autres établissements, susceptibles d'être adoptée par COEL. De plus, 12,12 % par contre au contraire en ont remarqué. Le taux élevé constaté en série G1 soit 23,81 %, s'explique par le fait que les enquêtés de cette série sont appelés à être en contact avec les nouvelles technologies de l'information notamment les micro-ordinateurs. Mais, ce matériel indispensable doit être renforcé en nombre suffisant.

Tableau XVIII : Que pensez-vous du système de gestion mis en place par les promoteurs de COEL ?

Réponse des enquêtés Série	Bon		A améliorer		Mauvais		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
G1	18	85,71	3	14,29	0	0	21	100
G2	32	86,49	5	13,51	0	0	37	100
G3	6	75,00	2	25,00	0	0	8	100
Total	56	84,85	10	15,15	0	0	66	100

Source : Enquête, septembre 2012.

Le tableau ci-dessus nous montre que sur les 66 enquêtés, 56 soit 84,85 % trouvent bon le système d'encadrement mis en place au COEL par les promoteurs. Seulement 10 enquêtés soit 15,15 % pensent à une amélioration. Cela nous montre combien l'encadrement toujours rigide pour certains est apprécié par la majorité qui pense que cet encadrement contribue à l'instauration de la discipline dans l'établissement.

CHAPITRE V : INTERPRETATION DES RESULTATS

Ici, nous allons interpréter les résultats auxquels nous avons abouti lors de nos enquêtes sur le terrain. Ainsi, ces éléments d'appréciation vont être élucidés pour permettre d'avoir une idée claire de ce qu'est réellement le COEL.

1. Les Eléments explicatifs de motivation pour la Formation Technique et Professionnelle

De nombreuses enquêtes réalisées au Bénin mettent en relief la formation technique et professionnelle et l'emploi comme des déterminants de la pauvreté au niveau des ménages. Il est alors évident que l'enseignement technique et l'emploi constituent des leviers dans la lutte contre la pauvreté. De ce fait, le choix du gouvernement du Bénin, de faire de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle la deuxième priorité nationale en matière d'éducation s'inscrit dans la logique d'un développement durable et de la mise en place des bases fondamentales pour une croissance socioéconomique soutenue.

Selon nos enquêtés, le fait de terminer le cycle secondaire dans une formation d'enseignement général ne garantit pas forcément un emploi. Il faut une formation complémentaire pour se faire valoriser.

Pour assurer désormais un passage réussi et permettre aux jeunes de trouver un emploi qui les prépare aux imprévisibles fluctuations auxquelles ils auront à faire face tout au long de leur vie professionnelle, ou de créer leur propre unité de production, seule la formation technique est une garantie.

Bien que l'esprit d'initiative ne soit pas la solution contre le chômage, il peut contribuer à le réduire et à améliorer tant soi peu l'employabilité des jeunes.

2. Les raisons du choix du COEL

2.1 Inexistence à l'époque d'un établissement d'enseignement technique crédible

La maîtrise de la technologie est devenue de nos jours une nécessité incontournable. Cette technologie exige la mise en place des structures adéquates de formation favorisant l'éclosion des compétences. C'est pour cette raison qu'une importance de

plus en plus grande est accordée à l'enseignement technique et à la formation professionnelle.

Malheureusement, le premier centre de formation technique implanté à Lokossa notamment le Collège Polytechnique Akossou de Lokossa (CPAL) n'a pas fait ses preuves dans le temps en matière d'intégration des jeunes à la vie professionnelle.

En réponse aux besoins pressants de la population de Lokossa, le COEL a vu le jour.

La première année de création, seules les classes (de seconde et de première) ont été ouvertes avec un effectif total de 115 élèves. L'effectif s'est accru au fil des années grâce à la mise en œuvre des stratégies de mobilisation sociale des promoteurs du COEL.

2.2 Système de mobilisation sociale

La place de l'information dans le processus de développement est indéniable. Elle joue un rôle aussi essentiel que l'éducation et la formation dans la croissance du potentiel scientifique et technique d'une société, aussi bien que dans le développement économique et social en général.

L'information sur l'enseignement technique et la formation professionnelle a été longtemps absente à Lokossa. Face à cette situation, il s'est avéré urgent de faire acquérir à la population des connaissances plus exactes et actualisées sur l'enseignement technique.

Ce faisant, plusieurs stratégies ont été mises en œuvre entre autres :

- distribution de dépliants,
- affiche,
- sensibilisation de proximité.

Ces stratégies ont permis de toucher une population plus grande et de lui fournir des informations liées à l'enseignement technique et à la formation professionnelle.

2.3 Système d'encadrement

Les enseignants font partie d'un groupe très important qui se dévoue à la réussite des élèves.

Le désir de chacun est donc de contribuer à l'instauration d'un système d'encadrement qui soit apprécié par la population de Lokossa et ses environs. Mais, en quoi ce

système d'encadrement diffère-t-il des autres pour mériter une attention particulière et un engouement populaire ?

La réponse à cette interrogation nous est donnée à travers le tableau 9.

En effet, l'appréciation faite du système d'encadrement au COEL est soulignée par tous les enquêtés reçus en entretien tout comme en administration du questionnaire.

Du point de vue pédagogique, les manuels existent dans toutes les matières au sein de l'établissement et il y a d'enseignants pour chaque matière.

De plus, des séances de travaux dirigés sont organisées périodiquement. Cette méthodologie de travail a pour objectif de faciliter les recherches aux apprenants. Toutefois, des dispositions sont prises pour une utilisation rationnelle de ces documents.

Hormis le matériel didactique, un système d'encouragement et de félicitation à l'endroit des meilleurs élèves est mis en place pour susciter des émulations.

De tout ceci, notre hypothèse selon laquelle les cours dispensés au COEL sont de bonne facture est confirmée.

2.4 Mesures disciplinaires

La vie en groupe n'est possible que si chacun des membres comprend et accepte la nécessité de faire des concessions, de se soumettre à certaines règles, à des contraintes ou prescriptions. C'est le condensé des prescriptions qui constituent dans un établissement d'enseignement général ou technique le règlement scolaire. Une espèce de code qui rappelle à chacun l'ordre établi, une sorte de garde-fou qui arrête les débordements intempestifs.

Le règlement scolaire organise la vie de la communauté scolaire, contribue à maintenir l'ordre et la discipline sans lesquels il est absolument illusoire de s'attendre à un quelconque résultat sérieux. Le règlement le mieux conçu n'aurait d'effet que si les membres de la collectivité pour laquelle il est élaboré en faisaient leur affaire et en respectaient les clauses.

En effet, il est une obligation pour tous les élèves inscrits au COEL de porter l'uniforme. Quelles que soient sa couleur et sa composition, elle doit être taillée avec simplicité, décence, bref, sans extravagance.

Outre la tenue non-conforme et les retards, les exercices non traités sont passibles de sanctions graduelles. Ces mesures punitives restent souvent maintenues pour les élèves en conflits avec la loi (délinquants) ou récidivistes, allant jusqu'à leur renvoi temporaire.

Au cours de l'entretien, les parents ont souligné avoir constaté un grand changement dans le comportement de leurs enfants. Ils deviennent sages, dociles et serviables entre eux et envers les autres.

Ces mesures, selon eux, paraissent à première vue contraignantes mais en réalité, sont nécessaires pour canaliser les débordements. De plus, elles préparent leurs enfants à une meilleure vie future.

A la question comment trouvez-vous le système de gestion mis en place au COEL, 84,85 % des enquêtés le trouvent « bon ». Ce qui d'ores et déjà, prouve l'appréciation que font les enquêtés de l'encadrement qui se donne au COEL.

2.5 Les relations interpersonnelles

L'importance de la mission d'éducateur fait des enseignants du COEL, une espèce de cibles sur qui les élèves fixent plus particulièrement leur attention.

En effet, les élèves ne cessent aucunement de marchander leur amitié car, ils considèrent l'enseignant comme un modèle, prototype sur qui ils peuvent compter pour assurer leur réussite.

Eu égard à ces considérations qui leur sont réservées, et du contact permanent existant, les enseignants s'évertuent à adopter une vie conforme aux règles élémentaires du savoir-vivre. Ils se rendent sympathiques envers les élèves et ne perdent jamais de vue qu'en toutes circonstances, ils sont vraiment des modèles et phares pour les élèves qui leur sont confiés.

La cohabitation quotidienne des enseignants et des élèves conduit inexorablement à la création des relations de bon voisinage.

Bien que les enseignants soient de niveau et de formation divers, ils se considèrent comme issus d'une « seule et même famille » qui lutte pour une cause commune qu'est celle de la réussite des élèves. Cet esprit de fraternité et de solidarité fait que les élèves ne côtoient pas seulement les enseignants qui interviennent dans leur classe.

Les données du terrain nous ont révélé le poids des relations enseignants/enseignés du COEL ; 84,85 % reconnaissent entretenir de très bonnes relations avec les enseignants (confer tableau 13)

Les mêmes impressions sont exprimées par les 45,45 % (confer tableau 14) de nos enquêtés qui sollicitent l'assistance des enseignants dans la résolution de certains problèmes auxquels ils font face. Généralement, ces problèmes sont d'ordre pédagogique et parfois d'ordre personnel.

Les 54,55 % qui ont répondu négativement à cette question sont des filles (confer tableau 14). Ces dernières préfèrent gérer elles-mêmes leur problème plutôt que d'en faire cas aux enseignants.

En dehors de cette relation enseignants/enseignés, d'autres relations sont perceptibles et méritent une attention particulière. Il s'agit de la relation COEL et parents d'élèves.

En effet, la collaboration entre COEL et les parents d'élèves est impérative. Par ce processus, il s'établit ainsi une coopération qui favorise et développe une meilleure connaissance du caractère de l'enfant.

La coopération entre COEL et les parents d'élèves trouve la plénitude de son action dans les réunions organisées à leur intention. Mise à part les rencontres de groupe, des contacts permanents sont établis avec les parents pour faciliter un suivi régulier de leurs enfants.

2.6 De la contribution du COEL à :

- l'insertion professionnelle des jeunes

Dans le combat qu'elles mènent pour réduire un tant soit peu le taux de chômage, les autorités du COEL ont reconnu que la maîtrise de la technologie est devenue une nécessité. Elle permet non seulement aux jeunes de se lancer dans l'initiative privée, mais aussi de faciliter l'éclosion des compétences.

Depuis sa création, COEL a formé des centaines de cadres moyens dans les domaines suivants : comptabilité gestion, commerce et secrétariat. Parmi les cadres moyens de la CLCAM Lokossa, 30% sont issus du COEL. Il en est de même pour certaines sociétés de la place telles que le CARDER Lokossa, AIE PEUR, H4 Supermarché, 30% (source entreprises concernées).

Aujourd'hui avec le COEL, tout laisse croire que la formation technique facilite l'obtention de l'emploi. Aussi, Le COEL a-t-il réussi à tracer aux jeunes un passage réussi au marché du travail.

- **La résorption du chômage des diplômés**

Depuis l'antiquité, le travail a toujours constitué pour les hommes un élément de valorisation de l'être. C'est par le travail que l'homme se réalise et s'accomplit. Un célèbre écrivain français de nom de Jean de la Fontaine a résumé la situation en disant que « le travail est un trésor ».

Mais l'accès au premier emploi est un parcours semé d'embûches pour les jeunes générations.

En effet, la fin des études supérieures même ne rime plus comme par le passé avec l'obtention d'un emploi stable dans le secteur moderne. Au même moment, le secteur informel qui se développe considérablement ne parvient pas encore à satisfaire toutes les demandes d'emploi des chômeurs et des jeunes diplômés. Les conditions de vie de ces jeunes deviennent pénibles.

Cependant COEL force l'admiration dans cet environnement où l'obtention du premier emploi est un parcours de combattant. Il a beaucoup aidé les jeunes diplômés et c'est tout à son actif.

Il ressort de tout ceci que nos hypothèses selon lesquelles « *le COEL continue d'exister parce les formés s'insèrent aisément à la fin de leur formation* » et « *les compétences des élèves au COEL sont irréfutables* » sont confirmées.

De tout ce qui précède, les objectifs que nous nous sommes assignés ont été atteints.

CHAPITRE VI : PLAN D'ACTION

Les résultats obtenus aux examens nationaux ont donné de bonnes impressions dans le milieu favorisant ainsi l'éclosion d'autres collèges de formation technique et professionnelle.

Cependant, quelques écueils risquent d'entraver la promotion du COEL si des dispositions ne sont pas prises. Au rang de ces écueils :

- l'insuffisance des infrastructures de l'éducation en termes de salles de classe et d'équipements mobiliers ;
- l'insuffisance d'équipements informatiques ;
- l'absence d'Internet ;
- l'insuffisance de la politique de suivi et de l'accompagnement des jeunes diplômés de COEL ;
- le manque de partenaires financiers pour soutenir les activités de COEL ;
- l'insuffisance de la politique de suivi/évaluation.

Face à ces insuffisances, COEL ne saurait conserver sa position de leadership que si les suggestions et perspectives ci-après formulées sont prises en compte :

- organiser un test de recrutement pour les nouveaux élèves qui veulent s'inscrire en classe de seconde afin de garantir le niveau appréciable des élèves ;
- améliorer les infrastructures existantes et augmenter la capacité d'accueil de l'Etablissement ;
- dynamiser la politique de suivi des diplômés de COEL ;
- développer une stratégie de mobilisation de partenaires pour appuyer techniquement le COEL ;
- renforcer le COEL en équipements informatiques pour répondre aux exigences technologiques actuelles de la formation ;
- poursuivre la sensibilisation des parents d'élèves pour faire d'eux de véritables acteurs dans l'éducation de leurs enfants ;
- installer dans l'enceinte de l'établissement l'Internet pour permettre aux élèves de faire facilement des recherches pour les exposés par exemple;
- recycler périodiquement le personnel ;
- prévoir des primes d'encouragement objectives pour le personnel ;

- orienter les élèves qui désirent poursuivre leurs études supérieures vers une filière porteuse pour renforcer davantage les acquis de COEL ;
- créer une structure pour aider les élèves de situation sociale précaire à achever leur cursus scolaire.

CONCLUSION

La question de l'Enseignement Technique et de l'insertion professionnelle des jeunes est d'une importance capitale. On ne le dira jamais assez. Elle est d'autant plus importante que le Bénin ne veut pas sacrifier des générations entières.

En effet, les exigences du développement dictées par toutes sortes de pressions économiques et financières de par le monde ainsi que les mutations sociales qu'entraîne inévitablement l'évolution technologique obligent l'Etat à accorder à l'enseignement technique et à la formation professionnelle tout l'intérêt qu'il mérite par une valorisation plus juste du savoir-faire.

L'ETFP développe pour ainsi dire des aptitudes professionnelles des jeunes et les rend directement opérationnels sur le marché de l'emploi.

En portant notre réflexion sur la question de l'insertion des jeunes à la vie professionnelle, nous avons pensé montrer la contribution de COEL. Il est à n'en point douter que l'initiative de COEL a contribué plus ou moins à la résorption de nombreux problèmes qui se posent aux jeunes en général et ceux de Lokossa et environ en particulier à savoir :

- le chômage des jeunes diplômés ;
- l'inadéquation de la formation et de l'emploi ;
- l'absence de structures de formation professionnelle de qualité ;
- le problème d'orientation professionnelle.

Les diplômes reçus et les compétences acquises grâce au COEL ont permis aux jeunes d'intégrer facilement la vie professionnelle. La plupart des élèves sortis de COEL ont trouvé de l'emploi dans les entreprises, les banques et organismes divers de la place. D'autres se sont installés à leur propre compte. D'autres encore ont embrassé des filières professionnelles des universités.

Par ailleurs, à travers les campagnes publicitaires telles que la distribution de dépliants, d'affiches, la sensibilisation de proximité, les activités culturelles diverses, COEL a réveillé ainsi les consciences et fait naître en la population la confiance en l'ETFP qui a été longtemps considéré comme un mythe au Bénin.

Il est donc devenu clair dans l'entendement des jeunes que de multiples avantages peuvent être tirés après une formation technique et professionnelle.

Nous ne pourrions terminer sans affirmer que notre analyse est loin d'être exhaustive. L'ET ne garantit pas automatiquement l'insertion dans la vie professionnelle et nous ne prétendons pas avoir cerné tous les aspects de l'insertion.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Branciard M., 1979, *Le dictionnaire économique et social par Thomas SUAVET*, Les éditions ouvrières, Clamecy, 582 p.
- Champy P. et al, 2005, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, Nathan, Paris, 1104 p.
- Dictionnaire Nathan, 2001, Dictionnaire *Encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Nathan université, Baume-les Dames, 1167 p.
- Foulquié P., 1971, Dictionnaire de la langue pédagogique, PUF, Paris, 429 p.
- Fourez G., 1998, *Eduquer, Ecoles, Ethiques, Sociétés*, De Boeck, Bruxelles, 234 p
- Fournier G. et Monette M., 2000, *L'insertion socioprofessionnelle : un jeu de stratégie ou un jeu du hasard ?*, Les presses de l'université de Laval, Québec.
- *Intégration des jeunes d'origine étrangère dans une société en mutation* disponible sur www.grep.hec.ulg.ac.bc/TBM_intégration.PDF, consulté le 03/02/2014 à 15 heures.
- *L'insertion professionnelle*:www.inrp.fr/vst/Dossiers/Ens-Professionnel/partie6.pdf, consulté le 03/02/2014 à 13heures.
- Larousse, 1997, *Dictionnaire encyclopédique Grand Usuel*, Impression Maury, Malesherbes, 3036 p.
- Larousse, 1999, *Dictionnaire fondamental de la psychologie*, Impression Maury, Manchecourt, 1425 p.
- Lê Thanh Khoi, 1973, *L'industrie de l'enseignement*, Les éditions de minuit, Paris, 419 p.
- Mialaret G., 2005, les sciences de l'éducation, PUF, Paris, 168 p.
- Nathan F., 1973, *Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne*, Labor, Bruxelles, 340 p.
- OIT, 2001, *Un travail décent pour les jeunes*, disponible sur www.orbit.innoshock.com/result.php?type=1&cx, consulté le 03/02/2014 à 16 heures
- Ruano-Borbalan J-C., 2008, *Eduquer et former*, Sciences humaines, Paris, 431p.

- Salan P., 2008, *Opinion des étudiants en fin de formation face au marché de l'emploi au Bénin : cas des Etudiants de la FLASH*, mémoire soutenu en vue de l'obtention de la Maîtrise en Sciences de l'Education, Abomey Calavi, UAC, 65p.
- Sillamy N., 1999, *Dictionnaire de psychologie*, Larousse, Marne à Tours, 279 p.
- Tapsoba A., Evolution des systèmes de Formation Technique et professionnelle du Burkina Faso depuis 1998 disponible sur <http://www.confémen.org/wp-content/uploads/2012/12/Actes-des-Assises.pdf>, consulté le 06/02/2014 à 18 heures.
- UNESCO, 2001, *Recommandation révisée concernant l'ETF*, disponible sur www.portail.unesco.org/fr/ev.php_URL_ID=13148&URL_DO=DO, consulté le 14/02/2014 à 13 heures.
- UNESCO, 2008, *Rapport mondial sur le suivi de l'Education pour Tous*, disponible sur http://www.portail.unesco.org/Éducation/fr/ev.php_URL_ID=46914&YRL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html, consulté le 14/02/2014 à 19 heures.
- Zanou K.V., 2010, *Analyse de l'adéquation de la formation militaire à l'emploi : cas de la formation des officiers de l'ENO à TOFFO au BENIN*, mémoire soutenu en vue de l'obtention de la Maîtrise en Sciences de l'Education, Abomey Calavi, UAC, 63p.

ANNEXES

RECHERCHE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE ADRESSE AUX ELEVES DES CLASSES DE PREMIERE ET DE TERMINALE INSCRITS AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2010-2011 AU COEL

Le présent questionnaire est conçu dans le cadre d'une recherche en Sciences de l'Education conduisant à la rédaction d'un mémoire de fin de formation à l'Université d'Abomey Calavi. Il s'agit de recueillir les opinions pertinentes et objectives des élèves à propos de la problématique de l'insertion professionnelle. Les informations que vous nous fournirez seront très utiles et resteront strictement confidentielles. La sincérité de vos réponses nous sera également d'une grande importance pour la réussite de ce travail.

Merci pour votre franche collaboration.

I- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

1- Sexe :

2- Age :

3- Niveau d'inscription :

Première

Terminale

4- Profession des parents :

Père :

Mère :

5- Filière :

G 1

G2

G3

6- Année d'entrée au COEL :

2008-2009

2009-2010

2010-2011

2011-2012

II MOTIVATION DES ELEVES POUR LE COEL

7- Comment avez-vous connu le COEL ?

Par moi-même

Par un ami

Par un parent

Par un proche parent

8- Qu'est-ce-qui vous a motivé à vous inscrire au COEL ?

Taux de réussite

Technique d'encadrement

Position géographique de l'Etablissement

9- Le COEL répond-il à vos attentes ?

Oui

Non

Si non, quelle différence avez-vous observée ?

10- Comment trouvez-vous le cadre de la Formation ?

Bon

Acceptable

Pas approprié

Justifiez votre réponse

11- Comment trouvez-vous les cours au COEL ?

(Pour les anciens élèves)

Bon

Acceptable

Pas approprié

12-Que pensez-vous de l'attitude des enseignants du COEL de façon générale ?

Bonne

Moins bonne

Mauvaise

Justifiez votre réponse :

.....

.....

III - RELATION ELEVES/ENSEIGNANTS

13-Comment qualifiez-vous les relations que vous avez avec les enseignants du COEL ?

Bonne

Moins bonne

Mauvaise

14-Vous arrive-t-il de partager certaines de vos difficultés ?

Oui

Non

Si oui lesquelles ?

.....

.....

15- Que pensez-vous du programme de formation de l'enseignement technique ?

Adapté à la réalité

Non adapté à la réalité

A améliorer

IV- SUGGESTIONS/PROPOSITIONS

16-Quelles sont les réformes remarquées dans les autres Etablissements de la place que vous désirez que COEL adopte ?

.....

.....

17- Que pensez-vous du système de gestion mis en place par les fondateurs du COEL ?

Bon

A améliorer

Mauvais

18-Quelles recommandations faites-vous à l'endroit de ces derniers pour une qualité de service ?

.....

.....

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

- 1- Vos appréciations sur le taux de fréquentation du COEL
- 2- Facteurs favorables et défavorables à ce taux de fréquentation
- 3- Vision de l'avenir du COEL
- 4- Vos suggestions à l'endroit des initiateurs en vue de pérenniser les acquis du COEL

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ELEVES AYANT ACHEVE LEUR FORMATION AU COEL ET EN ACTIVITE

- 1- Raison (s) du choix du COEL
- 2- Votre appréciation sur la formation reçue au COEL
- 3- Les sentiments qui vous animent aujourd'hui
- 4- Vos suggestions à l'adresse des initiateurs pour améliorer la qualité du service presté

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PROMOTEURS DU COEL

Le COEL est un Etablissement d'Enseignement Technique apprécié par les populations de la localité

- 1- Les raisons pour lesquelles vous êtes apprécié
- 2- Vos problèmes en matière de concurrence devant la prolifération des Etablissements privés d'enseignement technique de Lokossa
- 3- Les dispositions prises pour garder ou maintenir le niveau de fréquentation de votre Etablissement
- 4- L'avenir du COEL

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PARENTS D'ELEVES

- 1- Motif de l'inscription de votre enfant dans une école de formation technique
- 2- Raisons du choix de COEL
- 3- Votre appréciation du rendement de votre enfant
- 4- Votre impression sur le COEL

- 5- Vos suggestions en vue d'une amélioration
- 6- Comparaison du COEL avec tous les autres Etablissements d'enseignement technique et commercial implantés à Lokossa

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ENSEIGNANTS

- 1- vos appréciations sur le taux de fréquentation du COEL
- 2- facteurs favorables et défavorables à ce taux de fréquentation
- 3- votre vision de l'avenir du COEL
- 4- vos suggestions à l'endroit du COEL en vue de pérenniser ses acquis

**PANORAMA DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE AU BENIN**

N°	ETABLISSEMENT	COMMUNE	ANNEE DE CREATION
1	Le Lycée Technique Agricole d'Adja-Ouèrè	ADJA-OUERE	1914
2	Le Lycée Technique Coulibaly	COTONOU	1930
3	Le Lycée Technique d'Ina	BEMBEREKE	1958
4	Le Collège d'Enseignement Technique Agricole d'Ina	BEMBEREKE	1962
5	Le Lycée Agricole MEDJI de Sékou	ALLADA	1963
6	L'Ecole de Formation Médico-Sociale de Parakou (ex ENIAB)	PARAKOU	1973
7	Le Lycée Technique de Ouidah	OUIDAH	1973
8	Le Lycée Technique de Porto Novo	PORTO NOVO	1978
9	Le Lycée Technique d'Enseignement Familial et Social de Cotonou	COTONOU	1979
10	Le Collège d'Enseignement Technique de Natitingou	NATITINGOU	1989
11	Le Collège d'Enseignement Technique de Pobè	POBE	1989
12	Le Centre de Formation Professionnelle d'Abomey	ABOMEY	1992
13	Le Lycée Technique de Bohicon	BOHICON	1997
14	Le Collège d'Enseignement Technique Agricole de Natitingou	NATITINGOU	1998
15	Le Centre de Formation Professionnelle de Djougou	DJOUGOU	2006
16	Le Lycée Technique de Kpondéhou	COTONOU	2007
17	Le Centre de Métiers de Pahou	OUIDAH	2009
18	Le Lycée Technique Agricole d'Akodéha	COME	2009
19	Le Centre de Métiers de Sè	HOUYOGBE	2009
20	Le Centre de Métiers de Nikki	NIKKI	2009
21	Le Centre de Formation Professionnelle de Dogbo	DOGBO	2009
22	Le Lycée Technique Agricole de Kika	PARAKOU	2009
23	Le Centre de Formation Professionnelle de Covè	COVE	2009
24	Le Lycée Technique Commercial et Industriel de Kandi	KANDI	2011
25	Le Lycée Technique Professionnel et Tertiaire de Lokossa	LOKOSSA	2011
26	Le Lycée Technique Industriel de Porto Novo	PORTO NOVO	2011
27	Le Lycée Technique Agricole de Banikoara	BANIKOARA	2012
28	Le Lycée Technique Agricole de Kpataba	SAVALOU	2012
29	Le Lycée Technique Agricole d'Adjahonmè	KLOUEKANME	2012
30	Le Lycée Technique Agricole de Djougou	DJOUGOU	2012

Source : METFP INFO, 4^{ème} trimestre 2005, les divers arrêtés créant les établissements.

NB : Institut National Médico-Social (INMES) actuel Institut National Médico-Sanitaire de Cotonou créé en 1963 était dans le juron du Ministère en charge de l'enseignement secondaire technique et professionnel. Mais actuellement il est sous la tutelle de Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique car le diplôme d'admission est le Baccalauréat.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	8
INTRODUCTION.....	9
PREMIERE PARTIE : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	11
CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE.....	12
1. Mise en évidence du problème.....	12
2. Définition de termes	13
3. Revue de littérature	17
3.1 Etat de la question	17
3.2 Le cadre de référence théorique	21
4. Objectifs du travail	28
4.1 Objectif général	28
4.2 Objectifs spécifiques	28
5. Hypothèses	29
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE	30
1. Pré-enquête et recherche documentaire.....	30
1.1 Pré-enquête.....	30
1.2 Recherche documentaire	30
2. Population cible et échantillonnage.....	30
2.1 Population cible.....	30
2.2 Echantillonnage	31
3. Techniques et instruments de collecte des données	32
3.1 Questionnaire	32
3.2 Les guides d'entretien	33
4. Mode de traitement des données	33
5. Difficultés rencontrées	33
CHAPITRE III : CADRE PHYSIQUE.....	34
1. Présentation de la zone.....	34
2. Présentation du Collège l'Espérance de Lokossa.....	34
2.1 Localisation géographique	34
2.2 Objectifs du COEL.....	34
2.3 Les filières de formation	35
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET	
INTERPRETATION DES RESULTATS.....	37
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES	38
1. Identification des enquêtés	38
2. Motivation des élèves et parents pour le COEL.....	40
3. Relation enseignants-enseignés.....	43

4. Impressions sur les activités scolaires au COEL.....	44
CHAPITRE V : INTERPRETATION DES RESULTATS	47
1. Les Eléments explicatifs de motivation pour la Formation Technique et Professionnelle	47
2. Les raisons du choix du COEL	47
2.1 Inexistence à l'époque d'un établissement d'enseignement technique crédible	47
2.2 Système de mobilisation sociale	48
2.3 Système d'encadrement.....	48
2.4 Mesures disciplinaires	49
2.5 Les relations interpersonnelles	50
2.6 De la contribution du COEL à :	51
CHAPITRE VI : PLAN D'ACTION	53
CONCLUSION	55
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	57
ANNEXES	59
TABLE DES MATIERES	68